



Présidence : Marco Roth, rue Sous-Chaux 22, 2740 Moutier
078 640 36 56 marco@maroth.ch

Secrétaire PV : Yvette Tissot, rue des Rauraques 8, 2800 Delémont
079 443 29 59 yvettetissot@hotmail.com

Procès-verbal n° 150

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 8 mars 2026 à 16.00 h.

Halle de gymnastique à Charmoille

Présents :

Comité central : Roth Marco, Beuret Marie-Andrée, Voyame Isabelle, Dal Busco Anne-Marie, Tissot Yvette, Aubry François, Friche Fidèle

Commission musique : Mamie Maurice, Gindrat Jacinthe, Dominé Odile, Berthold Marylaure, Choffat Jacques

Clivaz Pierre-André, ancien président de la Commission de Musique
M. l'Abbé Essele Kisito, membre de l'Equipe pastorale Ajoie-Clos du Doubs
Nagel Fabrice, représentant des autorités communales de La Baroche
Adatte Sonia, présidente de la Sainte-Cécile de La Baroche
Gindrat Jacinthe, directrice de la Sainte-Cécile de La Baroche
Groux Philippe, membre du Conseil de l'ECR
Chavanne Gilbert, vice-président de la SC de Grandfontaine-Damvant
Chavanne Marie-Jeanne, présidente du MCR Jura
Savary Jean-Pierre, vice-président de l'Union des Chanteurs Jurassiens
Migy Pierre, responsable du site internet de la FCJ
Girardin Philippe, photographe et vidéaste de service
Witschy Jessica et ses élèves qui interviendront lors de la pause musicale

92 chanteurs représentant 41 sociétés

Excusés :

Berberat Benoît, président de la Commission des orgues
Frund Pierre, administrateur de la CEC
Koller Catherine, co-présidente de la paroisse de La Baroche
Fridez Pierrette, présidente de la Sainte-Cécile de Grandfontaine-Damvant
Fuhrmann Mireille, présidente de la Sainte-Cécile du Noirmont
Stächeli Coralie, rédactrice responsable de Solstices

Sociétés : Boncourt, Courchavon-Mormont, Montsevelier

Ordre du jour :

1. **Souhais de bienvenue du Président**
2. **Moment de prière**
3. **Nomination des scrutateurs**
4. **Appel des sociétés : admissions - démissions - dissolutions**
5. **Procès-verbal n° 149 de l'Assemblée générale du 23 mars 2025**
6. **Election statutaire du Président FCJ**
7. **Commission de musique**
 - a) *Démission du Président de la Commission de musique*
 - b) *Election d'un nouveau Président à la Commission de musique*
 - c) *Election d'un nouveau membre à la Commission de musique*
8. **Rapports annuels**
 - a) *Président du Comité central*
 - b) *Président de la Commission de musique*
 - c) *Président de la Commission des orgues*

Pause musicale

9. **Comptes de l'exercice 2025**
 - a) *Présentation des comptes 2025 par la caissière*
 - b) *Rapport des sociétés vérificatrices : Saignelégier et Saint-Brais*
 - c) *Approbaton des comptes 2025*
10. **Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2026**
Selon tournus habituel : Saint-Imier et Saint-Ursanne
11. **Réorganisation des Fêtes centrales et régionales**
12. **Divers et imprévus**

1. *Souhais de bienvenue du Président*

Monsieur **Marco ROTH**, Président du Comité central, se dit très heureux d'ouvrir cette Assemblée générale n° 150 qui se déroule, pour la première fois, dans La Baroche.

C'est avec joie qu'il relève la présence des personnalités qui nous font l'honneur de participer à nos débats et transmet ensuite les excuses des personnes qui n'ont pu honorer notre invitation.

Il cède ensuite la parole à Monsieur l'Abbé **Essele KISITO** qui, au nom de l'Equipe pastorale d'Ajoie-Clos du Doubs, souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués qui ont bien voulu se déplacer jusqu'à Charmoille.

Monsieur **Fabrice NAGEL**, représentant des autorités communales de La Baroche, lui emboîte le pas et profite de cette occasion pour souligner la beauté ainsi que les nombreuses richesses de cette magnifique région.

Reprenant la parole, le **Président** propose, en préambule à cette Assemblée générale, d'observer une minute de silence pour rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

L'ordre du jour étant accepté, le **Président** invite les participants à signer la liste de présence et cède ensuite la parole à notre Aumônière pour la prière du jour.

2. *Moment de prière*

Pour inviter l'Assemblée à la prière, Madame **Marie-Andrée BEURET**, Aumônière de la Fédération et Déléguée épiscopale, propose une méditation chantée.

Elle passe ainsi la baguette à Monsieur **Maurice MAMIE** pour diriger le chant qu'ils ont choisi en commun, soit : *Tu es la vraie lumière* de Jean-Sébastien Bach.

Ce beau chant sera alterné par une méditation sur le thème de la campagne de carême, soit : *Semer l'amour*.

3. *Nomination des scrutateurs*

Afin de garantir le bon déroulement de l'Assemblée et la clarté des décisions, le **Président** propose de nommer trois scrutateurs, soit :

-) Madame Monique STAUFFER Sainte-Cécile de Vicques-Courchapoix
-) Monsieur Rémy JULIEN Sainte-Cécile de Bourrignon
-) Monsieur Joël VOYAME Sainte-Cécile de Courtételle

C'est avec complaisance que les représentants précités acceptent d'assumer cette responsabilité.

4. *Appel des sociétés : admissions - démissions - dissolutions*

Madame **Anne-Marie DAL BUSCO**, secrétaire de la FCJ, procède à l'appel des sociétés et fera ainsi le point de la situation.

Au total, 41 sociétés sont représentées par 92 chanteurs. La Fédération compte actuellement 679 membres.

Au chapitre des démissions, nous déplorons vivement la dissolution, en 2025, de la Sainte-Cécile de Coeuve, motivée par une vaine recherche de directeur.

A relever toutefois que certains chanteurs de celle-ci sont allés renforcer d'autres Sainte-Cécile.

Dès le début de son mandat, le **Président** s'était fixé pour objectif de développer et de valoriser les Sainte-Cécile dans l'ensemble du Jura pastoral.

A la suite de nombreuses démarches entreprises dans ce sens, deux anciennes sociétés ont finalement sollicité leur réadmission à la FCJ. Il s'agit de :

-) Le Noirmont avec 25 choristes
-) Grandfontaine-Damvant avec 20 choristes

Le **Président** donne lecture du courriel émanant de la Saint-Cécile du Noirmont dans lequel cette dernière sollicite sa réadmission au sein de la Fédération.

Quant à la Sainte-Cécile de Grandfontaine-Damvant, celle-ci demande sa réadmission à la FCJ par l'intermédiaire de son vice-président, Monsieur **Gilbert CHAVANNE**, présent parmi les participants.

C'est sous une standing ovation que l'Assemblée des délégués accepte la réadmission de ces deux Sociétés au sein de la Fédération.

Monsieur **Marco ROTH** précise encore que ces deux Sociétés, bien qu'elles aient quitté la FCJ, ont toujours animé les offices religieux dans leur paroisse.

Le **Président**, ainsi que l'ensemble du Comité central, estime qu'à ce titre, ces deux sociétés ne doivent pas être pénalisées.

Il propose donc que les années passées en dehors de la FCJ soient ajoutées à celles passées antérieurement au sein de la Fédération.

En contrepartie, la cotisation de CHF 5.-- par membre sera encaissée dès cette année.

Le **Président** invite donc l'Assemblée à se prononcer sur cette deuxième proposition.

Et c'est à l'unanimité que celle-ci est également acceptée par l'Assemblée des délégués.

5. Procès-verbal n° 149 de l'Assemblée générale du 23 mars 2025

Un exemplaire du procès-verbal de la dernière Assemblée générale a été transmis à l'ensemble des sociétés. Elles ont ainsi pu prendre connaissance des principales décisions.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal n° 149 de l'Assemblée générale du 23 mars 2025 est accepté à l'unanimité.

6. Election statutaire du Président de la FCJ

Monsieur **Marco ROTH** a été élu Président de la FCJ en 2021 pour un mandat de quatre ans. Conformément à nos statuts, il appartient à l'Assemblée des délégués de statuer sur le renouvellement de son mandat.

Ce dernier quitte donc la salle et c'est Madame **Anne-Marie DAL BUSCO**, en sa qualité de secrétaire de la FCJ, qui va procéder à sa réélection.

Elle dresse ainsi le bilan du premier mandat de Monsieur Marco ROTH où chacun a pu observer l'élan nouveau qu'il a apporté à la Fédération des Céciliennes.

Fidèle à cet esprit d'innovation qui le caractérise, il a organisé, avec l'appui du Comité central, une année jubilaire menée avec détermination et énergie, ce qui a parfois pris l'allure d'un véritable marathon.

Le **Comité central** propose donc, aux délégués réunis ce jour, de procéder au renouvellement du mandat de Monsieur Marco ROTH à la Présidence de la Fédération des Céciliennes du Jura.

Mais, avant de passer au vote, Madame **Anne-Marie DAL BUSCO** demande toutefois, aux participants à l'Assemblée générale, s'il y a d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, elle invite les délégués à se prononcer par un lever de cartes.

A l'issue du vote, exprimé à l'unanimité, Monsieur **Marco ROTH** est réélu **Président de la FCJ** pour une nouvelle période de quatre ans.

C'est sous de chaleureux applaudissements que ce dernier retourne dans la salle et remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

Selon lui, défendre les intérêts de la FCJ, la faire rayonner, non seulement la maintenir mais aussi la développer est un honneur doublé d'une responsabilité, sans oublier qu'il s'agit également d'un engagement pour la gloire de Dieu.

C'est donc avec un plaisir immense que **Marco ROTH** accepte de prolonger son mandat de quatre ans, tout en étant pleinement conscient des responsabilités qu'il devra assumer.

7. *Commission de musique*

a) *Démission du Président de la Commission de musique*

Monsieur **Pierre-André CLIVAZ**, Président de la Commission de musique depuis de nombreuses années, a démissionné avec effet immédiat le 6 août 2025 et ceci, pour des raisons de santé.

Afin de le remercier pour son immense engagement au sein de la FCJ, le **Président** lui rend un vibrant hommage sous la forme d'un poème.

Madame **Anne-Marie DAL BUSCO** lui remet ensuite une petite enveloppe de la part des organes de la Fédération.

Très touché par cette attention, Monsieur **Pierre-André CLIVAZ** prend la parole pour remercier le Président ainsi que les membres du Comité central et de la Commission de musique. Il relève par ailleurs le plaisir qu'il a eu d'occuper une telle fonction au sein de la FCJ.

b) *Election d'un nouveau Président à la Commission de musique*

La Commission de musique n'ayant plus de président, c'est Monsieur **Maurice MAMIE**, jusqu'ici membre de ladite commission, qui a repris les rênes par intérim.

Suite à de nombreuses sollicitations, ce dernier a finalement accepté d'assumer cette lourde charge, avec la complicité du Comité central.

Après sa présentation par Madame **Isabelle VOYAME**, qui retrace l'ensemble de ses activités professionnelles et musicales, l'Assemblée générale élit, à l'unanimité, Monsieur **Maurice MAMIE** à la présidence de la Commission de musique.

Sous de vifs applaudissements, Monsieur **Marco ROTH** le remercie de se mettre à la disposition de la FCJ et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle mission.

c) *Election d'un nouveau membre à la Commission de musique*

Pour combler le poste devenu vacant au sein de la Commission de musique, cette dernière a porté son choix sur Madame **Marylaure BERTHOLD**, actuellement directrice de la Sainte-Cécile de Buix.

Il appartient donc au nouveau Président de la Commission de musique, Monsieur **Maurice MAMIE** - fraîchement élu - de présenter sa candidate qui est ensuite élue, à l'unanimité, par l'Assemblée des délégués.

8. *Rapports annuels*

a) *Président du Comité central*

Avec vivacité et doté d'une grande éloquence, le **Président du Comité central**, Monsieur **Marco ROTH**, présente son rapport annuel dont l'intégralité se trouve sous *Annexe no 1*.

Son rapport, écouté attentivement, suscite des applaudissements nourris de la part du public.

b) *Président de la Commission de musique*

Monsieur **Maurice MAMIE**, en sa qualité de nouveau **Président de la Commission de musique**, tient à remercier chaleureusement Monsieur Pierre-André CLIVAZ pour le travail exemplaire qu'il a accompli tout au long de son mandat.

L'intégralité du rapport du Président de la Commission de musique se trouve sous *Annexe no 2*.

c) *Président de la Commission des orgues*

Cette année, aucun rapport ne sera présenté par la Commission des orgues, celle-ci n'ayant pas été sollicitée durant l'exercice 2025.

Cette situation explique l'absence, dûment excusée, de son Président, Monsieur **Benoît BERBERAT**.

Par courriel, ce dernier transmet néanmoins ses cordiales salutations à tous les participants à l'Assemblée générale de ce jour.

Pause musicale

C'est pour rendre les assemblées administratives un peu moins arides que Monsieur **Marco ROTH** propose, chaque année, une pause musicale.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les élèves de Madame **Jessica WITSCHY**, enseignante et professeur de chants dans La Baroque, ont interprété plusieurs chants tirés de la *Boîte à chansons*.

Leur prestation, très appréciée du public, a été chaleureusement applaudie. Pour les remercier de leur engagement, Madame **Anne-Marie DAL BUSCO** leur a remis une petite attention de la part des organes de la FCJ.

9. Comptes de l'exercice 2025

a) Présentation des comptes 2025 par la caissière

La caissière, Madame **Isabelle VOYAME**, présente les comptes 2025 dont toutes les Sociétés ont reçu, par courrier, un extrait :

-) Bilan au 01.01.2025			CHF	22'444.25
-) Recettes		CHF	33'035.15	
-) Dépenses	. / .	CHF	33'006.95	CHF 28.20
				<hr/>
-) Fortune au 31.12.2025			CHF	22'472.45
				=====

La **caissière** relève toutefois qu'en fonction du 150^{ème} anniversaire de la FCJ, l'analyse des comptes s'avère un peu plus complexe.

C'est pourquoi Madame **Isabelle VOYAME** détaille chaque poste, dont la récapitulation se présente ainsi :

Comptes de la FCJ, sans les activités du 150^{ème} anniversaire :

-) Recettes		CHF	10'124.80	
-) Dépenses	. / .	CHF	12'449.80	
			<hr/>	
-) Déficit	. / .	CHF	2'325.—	. / . CHF 2'325.—

Festivités marquant le 150^{ème} anniversaire de la FCJ :

-) Total des dons		CHF	22'910.35	
-) Total des frais	. / .	CHF	20'557.15	
			<hr/>	
-) Bénéfice		CHF	2'353.20	CHF 2'353.20
				<hr/>
-) Bénéfice global pour 2025			CHF	28.20
				=====

b) Rapport des sociétés vérificatrices : Saignelégier et Saint-Brais

Les comptes 2025 ont été vérifiés le 10 février 2026 par :

-) Madame Francine GIRARDIN Sainte-Cécile de Saignelégier
-) Monsieur Erwin GIRARDIN Sainte-Cécile de Saint-Brais

En l'absence de Monsieur Erwin GIRARDIN, c'est Madame **Francine GIRARDIN**, ancienne membre du Comité central, qui va lire le rapport de vérification.

C'est ainsi que Madame **Francine GIRARDIN** demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la caissière, en la remerciant vivement pour son excellent travail.

c) Approbation des comptes 2025

C'est par un lever de cartes que l'Assemblée des délégués approuve les comptes 2025 à l'unanimité, tout en remerciant la caissière, Madame **Isabelle VOYAME**, pour son dévouement et la qualité de son travail tout au long de l'année.

10. Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2026

Selon le tournus en vigueur, ce sont les Sociétés de **Saint-Imier** et **Saint-Ursanne** qui devront assumer cette responsabilité pour l'exercice 2026.

Cette rubrique ne requérant aucun vote de la part des délégués, les sociétés nominatives sont d'ores et déjà remerciées pour leur collaboration.

11. Réorganisation des Fêtes centrales et régionales

Compte tenu de l'âge de nos choristes, qui est une composante incontournable de la réalité des Sainte-Cécile, le **Président** propose de renoncer, pour l'instant, à une Fête centrale ou régionale et de la remplacer par une grande Fête selon le concept développé à Vicques pour le 150^{ème} anniversaire de la FCJ.

Cette fête pourrait se dérouler en 2027, au plus tard en 2028. Si cette proposition est acceptée, Monsieur **Marco ROTH** entreprendra, dès que possible, toutes les démarches nécessaires auprès des instances concernées.

C'est donc à l'unanimité que l'Assemblée des délégués, réunie ce jour, approuve cette proposition par un lever de cartes.

12. Divers et imprévus

a) *Sainte-Cécile de Courtételle*

Monsieur **Joël VOYAME**, Directeur de la Sainte-Cécile de Courtételle, quittera sa fonction à la fin de l'année 2026, après 50 ans de bons et loyaux services.

La Sainte-Cécile de Courtételle est donc à la recherche d'un nouveau directeur.

b) *Exposition des vitraux consacrés à sainte Cécile*

Le **Président** rappelle que l'exposition des vitraux consacrés à sainte Cécile est visible à l'église de Charmoille et ceci, jusqu'à la fin du mois de mars.

c) *Association jurassienne des Hospitaliers et Hospitalières*

Le samedi 15 août 2026, l'Association jurassienne des Hospitaliers et Hospitalières de Notre-Dame de Lourdes fêtera son 70^{ème} anniversaire.

La messe, qui se déroulera à la Grotte Sainte-Colombe comme chaque année, sera animée par la Sainte-Cécile de Soulce-Undervelier renforcée, pour l'occasion, par d'autres Sainte-Cécile.

d) *Prochaine Assemblée générale*

La prochaine Assemblée générale, portant le n° 151, se déroulera le dimanche **28 février 2027** à Movelier.

Le **Président** remercie d'ores et déjà Madame **Odile DOMINE**, Directrice de la Sainte-Cécile de Movelier, qui a bien voulu prendre en charge l'organisation de cette future rencontre.

e) *Apéritif et collation*

Au terme de cette Assemblée, la paroisse de La Baroche offrira l'apéritif à tous les membres présents. Qu'elle en soit vivement remerciée par les organes de la FCJ.

Quant à la collation, qui a fait l'objet d'une inscription au préalable, cette dernière a été préparée sous l'égide de la Sainte-Cécile de La Baroche.

Le Président n'omet pas de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré en coulisse pour faire de cette rencontre une réussite.

Il relève en particulier le flyer conçu par Madame **Jacinthe GINDRAT**, Directrice de la Sainte-Cécile de La Baroche et membre de la Commission de musique, qui nous a permis de découvrir les richesses de sa région.

f) Fin de séance - Salve Caecilia

Tous les points de l'ordre du jour ayant été soulevés, le **Président** remercie l'Assemblée pour sa bienveillante attention et lève ainsi la séance à 18.00 h.

Et pour conclure dignement cette Assemblée générale n° 150, le **Président** invite tous les membres à entonner, de vive voix, notre chant de ralliement : **Salve Caecilia**.

Pour l'Assemblée générale :



Marco ROTH
Président



Yvette TISSOT
Secrétaire PV

Annexe no 1 : *Rapport du Président du Comité central*

Annexe no 2 : *Rapport du Président de la Commission de musique*

Annexe no 1 :

Rapport de Monsieur Marco ROTH, Président du Comité central de la FCJ

Mesdames et Messieurs, Chers délégués,

L'histoire est en marche !

De même que dans son homélie du 31 mai 2025, le Pape Léon XIV demandait la crédibilité aux nouveaux prêtres et non la perfection,

De même, la FCJ demande aux Céciliennes la crédibilité et non la perfection.

La crédibilité, c'est la collégialité, la collaboration, le soutien, l'esprit de famille. Le 150^{ème} anniversaire que nous venons de vivre durant une année, nous a fourni l'occasion de recharger nos batteries, de retrouver l'esprit d'entreprise, de pionnier, de solidarité et d'ouverture.

Cinq grands événements en particulier ont illuminé cette année un peu hors du commun :

- a) Le vernissage de l'exposition consacrée aux **vitraux de sainte Cécile**, le 23 février 2025 à Saint-Imier avec 80 invités venant de différents milieux culturels.
- b) La **Journée officielle** du 25 mai 2025 à Vicques, avec 422 choristes, 80 invités, un apéritif dînatoire avec un buffet garni qui fut vite dégarni tant l'appétit était au rendez-vous.
- c) Le **Concert œcuménique** des 25 et 26 octobre 2025 au Temple réformé à Tramelan, regroupant 125 choristes réformés, mennonites et catholiques, une première régionale mais aussi une première mondiale avec le **Chant à sainte Cécile**, composé et dirigé par son auteur, Monsieur Pierre Migy.
- d) La **bénédition de la cloche saint Ursanne** le 21 décembre 2025 à Saint-Ursanne lors de la Fête patronale présidée par l'évêque émérite Mgr Denis THEURILLAT.
- e) Le **week-end de chant** des 31 janvier et 1^{er} février 2026 à la Maison St-François à Delémont, réunissant 122 choristes.

En résumé : que du bonheur !

Malgré les multiples initiatives et activités déployées durant l'année jubilaire, toutes les dépenses du 150^{ème} anniversaire ont été couvertes par des dons provenant de l'ECR dont j'ai relevé tout à l'heure la présence de M. Philippe GROUX, membre du Conseil de l'Eglise nationale du canton de Berne, de la CEC dont M. Pierre FRUND, nouvel administrateur s'est excusé car retenu par d'autres fonctions, des paroisses réformées du par8, des nombreuses paroisses catholiques du Jura pastoral, de la commune de Tramelan, etc.

Le bilan financier de l'année présente même un très léger bénéfice dont Madame Isabelle VOYAME vous parlera tout à l'heure.

J'aimerais également attirer votre attention sur le fait que le crédit de CHF 5'000.-- que vous avez libéré l'année passée n'a pas été entamé. Toutes les dépenses et il y en a eu pour plus de CHF 32'000.-- ont été couvertes par tous les dons.

Il est temps de vous confier un secret. Si l'ensemble de nos animations tous azimuts sont réalisables, c'est avant tout grâce à une équipe bien rodée et dynamique qui porte dans son coeur les espoirs des 700 choristes et dans sa main l'étendard des chorales de la FCJ.

Sans cette formidable équipe, la plupart des actions seraient irréalisables.

Un président, un coach, un directeur ne peut pas mener seul une activité sans avoir une équipe efficace et soudée autour de lui. Je vous redonne les noms de mes coéquipiers à qui j'adresse ma profonde gratitude.

-) Isabelle VOYAME aux finances
-) Anne-Marie DAL BUSCO à la correspondance
-) Yvette TISSOT à la rédaction des PV
-) Marie-Andrée BEURET, notre Aumônière
-) François AUBRY à la communisation
-) Fidèle FRICHE aux loisirs
-) Pierre-André CLIVAZ et maintenant Maurice MAMIE, président de la Commission de musique

Ils méritent bien vos applaudissements.

Et cette année administrative ne pouvait pas se terminer, au pays du kirsch, sans les deux cerises sur le gâteau : la réadmission de deux Sainte-Cécile dans la Fédération avec 45 nouveaux choristes. Ce retour de l'enfant prodigue nous remplit de joie, d'enthousiasme et de motivation pour les années à venir.

Toutes ces bonnes nouvelles doivent nous aider à resserrer les liens entre nos Sainte-Cécile, à soutenir les activités de la FCJ, même si c'est à l'autre bout du monde, en fait à l'autre bout du Jura.

Quand vous passez devant un magasin vide, un restaurant vide, vous ne vous arrêtez pas. Mais s'ils sont pleins, vous vous arrêtez. Il en est de même pour les Sainte-Cécile. Plus il y a de sociétés, plus il y a de monde dans la Fédération, plus les activités sont diversifiées, plus les choristes seront nombreux à rejoindre nos Saintes-Cécile.

L'esprit de clocher a vécu ! C'est du passé ! Maintenant nous sommes en 2026, les us et coutumes ont changé. Ne restez pas cantonnés à votre paroisse. Allez soutenir d'autres Sainte-Cécile, déplacez-vous. Quand vous assistez à une messe en dehors de votre paroisse, approchez-vous de la Sainte-Cécile et proposez vos services, surtout si vous connaissez les chants.

En conclusion, je citerai les paroles pleines de sagesse prononcées par Monsieur l'Abbé Naseem Asmaroo lors de son homélie radiodiffusée le 9 novembre 2025, qui disait :

*Demandons au Seigneur de faire de nos chorales des **demeures ouvertes et lumineuses**, afin que son Amour et sa Paix se répandent, **par nous**, dans le monde.*

Merci de votre attention.

Annexe no 2 :

Rapport de Monsieur Maurice MAMIE, Président de la Commission de musique de la FCJ

Monsieur le Président, Madame l'Aumônière,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité central, de la Commission de musique et de la Commission des orgues,

Mesdames et Messieurs les invité-e-s,

Mesdames et Messieurs les délégué-e-s des Céciliennes du Jura,

Durant l'exercice écoulé, la Commission de musique s'est réunie à deux reprises. Le 25 juin, elle a préparé la rencontre traditionnelle des directrices et des directeurs qui a eu lieu le 13 septembre 2025. Le thème retenu, présenté par Marie-Andrée BEURET et l'Abbé Essele KISITO était : quels chants choisir pour l'ordinaire de la messe et pour Noël pour faire participer l'Assemblée ?

Il vaut la peine de donner le détail des 14 participants à cette rencontre :

Marie-Andrée BEURET et l'Abbé Essele KISITO, notre Président Marco ROTH, quatre membres de la Commission de musique et 7 directrices et directeurs.

Le site Internet de la FCJ en dénombant aujourd'hui 31, et si je retire les membres de la Commission de musique, qui sont naturellement et régulièrement présents, on constate que seulement 25 % des chefs de chœurs ont participé à notre rencontre et que, à quelques exceptions près, ce sont quasiment toujours les mêmes que l'on retrouve, des personnes que je qualifierais familièrement et très amicalement de « vieux loups », des visages que l'on retrouve depuis plusieurs dizaines d'années parfois.

C'est lors de cette séance que nous avons eu le regret d'annoncer la démission définitive de Pierre-André CLIVAZ, que je remercie encore très chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté à la FCJ et pour son amitié.

Les nombreux contacts qu'il avait déjà pris précédemment pour se trouver un remplaçant étant restés vains, nous avons demandé aux personnes présentes si quelqu'un était intéressé à lui succéder. Au vu des réponses négatives, j'ai accepté de reprendre ad intérim cette responsabilité. Je ne m'attendais pas à avoir d'entrée plusieurs heures de travail pour scanner, enregistrer, renommer et envoyer par courriel à Pierre MIGY toutes les partitions rassemblées ce jour-là. C'est également à cette occasion que Marylaure BERTHOLD a accepté d'intégrer la Commission de musique, ce dont je la remercie très cordialement.

Notre seconde séance a eu lieu le 5 novembre 2025. J'avais auparavant rencontré Pierre-André CLIVAZ pour m'informer du calendrier des tâches de la Commission de musique. L'objet principal du jour était la préparation de la rencontre de chant annuelle de la FCJ des 31 janvier et 1^{er} février 2026.

Nous avons eu la chance de pouvoir encore bénéficier de la présence de Pierre-André CLIVAZ pour assurer une transition efficace. Le plat de résistance a été le choix de la messe et des chants. Comme vous le savez certainement, ce week-end particulier a connu une fois de plus un très grand succès, les participants ayant apprécié tant le programme musical que certaines innovations dans l'organisation, sans oublier, bien sûr, l'excellent duo d'animateurs que forment Gonzague MONNEY et François LOPINAT.

Je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement Pierre MIGY pour son aide inestimable dans la récolte des inscriptions.

Dans les divers, nous avons reparlé de la rencontre des Directeurs car, au vu de ce que j'ai dit auparavant, on peut se poser la question de la pertinence de son maintien et de son utilité. Cette question sera vraisemblablement abordée avec les participants à la rencontre de cet automne.

Je remercie tous les membres des organes dirigeants de la Fédération des Céciliennes du Jura et en particulier notre Président, Marco ROTH, qui s'est engagé corps et âme pour la réussite de l'année du 150^{ème} anniversaire de notre Fédération.

Merci également à vous, Céciliennes et Céciliens, pour votre engagement au service de la liturgie et de nos communautés.

Je vous remercie de votre attention.